



Lettre d'information
Groupement Jeunes
ES MARAIS / ARCHE FC



Un groupement : pourquoi ?

Depuis plusieurs années, les clubs de l'ES MARAIS et l'ARCHE FC fonctionnent plutôt bien en football à effectifs réduits jusqu'au U13.

En revanche le passage au football à 11 est chaque année très difficile avec un nombre de joueurs bien souvent insuffisant avec des niveaux très hétérogènes.

A plusieurs reprises, nous avons dû créer des ententes avec d'autres clubs. Celles-ci se sont toujours bien déroulées mais elles ne peuvent malheureusement être renouvelées 2 années consécutives et ne sont donc pas constructives pour un apprentissage à long terme.

Les projections sur les années à venir ne nous permettent pas d'envisager un fonctionnement seul dans ces catégories-là.

Ces constats nous ont donc amené à décider de regrouper nos forces pour les catégories U14 à U18 avec la création de ce que la fédération française appelle :
« Un Groupement Jeunes »

Le groupement : quels intérêts ?

- Adapter plus efficacement le niveau de pratique de chaque licencié à son niveau personnel et à son rythme de progression.
- A chacun de pratiquer à un meilleur niveau en assurant la pérennité des équipes.
- Créer une équipe par catégorie d'âge (U14,U15,U16,U17,U18) .
- Offrir à chaque pratiquant une continuité dans son apprentissage et sa formation.
- Dynamiser nos deux clubs.
- Un engagement sur 4 ans renouvelable. Chaque partie pouvant arrêter le processus à tout moment.

Le groupement : pour qui ?

- Pour les joueurs licenciés des U14 aux U18.
- Les joueurs restent licenciés dans leur club d'origine et sont liés administrativement à celui-ci.

Le groupement : comment ?

- En championnat, les équipes du groupement reprennent au niveau le plus élevé atteint par un des 2 clubs.
- Possibilité à partir de la saison prochaine de créer une équipe par catégorie d'âge : U14,U15,U16 ,U17,U18.

Le groupement : où ?

- **Les matches :**

Le lieu des matches à domicile sera défini par les responsables du groupement en essayant d'assurer une équité entre les 2 clubs tout en tenant compte de la disponibilité des terrains ainsi que des conditions météorologiques.

- **Les entraînements**

L'idée de départ est de fixer les lieux d'entraînements par catégorie et par cycle scolaire (entre 2 périodes de vacances).

Ex :: un licencié qui s'entraîne à l'ES Marais de Septembre au vacances de Toussaint s'entraînera à Chaumes-en-Retz pour la période suivante de la Toussaint au vacances de Noël et sera de retour à l'ES Marais de Janvier aux vacances de Février....

Les horaires seront définis par les responsables en fonction de la disponibilité des joueurs , en tenant évidemment compte des horaires d'école.

Le groupement : quelle identité ?

- Nom du groupement : les parents et joueurs de chaque catégorie concernée seront consultés pour le choix du nom avec notamment l'utilisation de réseaux sociaux et site internet.
- Couleur : la couleur des maillots n'est pas définie ; pour des questions financières les équipes utiliseront dans un premier temps les équipements existantss en club.

Nous avons bien conscience que cette création est une petite révolution et qu'elle va impacter votre organisation personnelle .Il faut bien avoir à l'esprit que cette décision a été dictée par notre volonté de faire progresser votre enfant et de lui proposer de meilleures conditions pour la pratique de son sport.

Nous aurons bien évidemment besoin de votre soutien et votre aide pour la mise en place de ce projet important pour nos 2 clubs, n'hésitez donc pas à contacter vos référents afin de nous retourner vos remarques et ainsi optimiser cette nouvelle organisation.

En vous remerciant pour votre compréhension.

Cordialement.

Président ARCHE FC

Jean-Georges RICHEUX

Président ES MARAIS

Yves LAMBOURG